

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/2 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.2.62157

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Doch insgesamt gilt: Der sehr schön gestaltete und reich illustrierte Band besticht durch das kluge Arrangement der verschiedenen Komponenten. Der Reisebericht, bis auf den oben genannten Einwand sehr gut lesbar gemacht, steht im Zentrum und präsentiert dem Leser auf unmittelbare Weise ein Kapitel der Erforschung unserer Erde. Dieser spannende Bericht mit der erhellenden Einleitung und dem sicher arbeitsintensiven Kommentar der Herausgeberin, der mit unzähligen hochinteressanten Erläuterungen aufwartet, die Kurzbiographien am Schluß des Buches und das Literaturverzeichnis, die Abbildungen der am Amazonas aufgespürten Tiere und deren Beschreibungen in der Nachschrift des Reiseberichts sowie die abgedruckten Karten machen die Lektüre äußerst gewinnbringend.

Im Rückblick auf seine Unternehmung schreibt de la Condamine: »Zeit und Erfahrung haben mich gelehrt, daß dasjenige, was man mit der größten Inbrunst wünscht, uns die Ruhe nicht geben kann, die man verliert, um es zu erhalten« (S. 131). Neben dem wissenschaftlichen Ergebnis war auch dies eine Erkenntnis de la Condamines auf seiner »Reise zur Mitte der Welt«, die anzutreten nachdrücklich empfohlen wird.

Markus REINBOLD, Mainz

Anja Victorine HARTMANN, *Reflexive Politik im sozialen Raum. Politische Eliten in Genf zwischen 1760 und 1841*, Mayence (Philipp von Zabern) 2003, X–607 p., 11 ill. (Veröffentlichungen des Instituts für europäische Geschichte Mainz, 200).

Cette thèse d'État (Habilitation) de l'université de Mayence a plus d'un mérite. Son auteur s'attaque à un groupe peu étudié, les élites genevoises – excepté le travail de Grégoire Fivaz<sup>1</sup> – tout en procédant à un découpage peu habituel. La Révolution, au lieu de servir de point de chute ou de départ, est prise ›en sandwich‹, campée dans un petit siècle (1760 à 1841). De cette façon, la célèbre formule de William Rappard, »Genève, un creuset des mouvements révolutionnaires<sup>2</sup>«, est aussi prise à rebours. A. V. H. soutient que l'instabilité politique et sociale se trouve contrebalancée par la stabilité des élites.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, consacrée à l'histoire politique et institutionnelle, fournit une toile de fond (Des élites politiques dans le champ politique), la seconde décrit l'emprise des élites politiques sur le champ social et la dernière fait une investigation dans leur espace mental. Le monde social est jaugé à l'aune d'une méthodologie affinée à chaque partie de l'ouvrage. Cette rigueur sur le plan de la méthode nous vaut une introduction de 20 pages, des considérations liminaires (p. 196–200; 409–412) et une considération finale (p. 547–554).

L'auteur s'affiche d'emblée, le titre étant programme. Suivant la théorie d'Ulrich Beck<sup>3</sup>, elle distingue deux types de modernisation: la politique primaire, habituellement orientée à changer les règles du jeu (*regelgeleitet*) et la politique réflexive, destinée à modifier les règles sans cependant toucher aux institutions (*regelverändernd*). Cette théorie a l'avantage de tenir compte des inflexions non révolutionnaires de la politique genevoise. Ainsi les élites genevoises, loin de vouloir bouleverser les règles de jeu, visent plutôt la qualité du corps politique existant.

1 Grégoire FAVET, *Les syndics de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude du personnel politique de la République*, Genève 1998 (Les Cahiers, 6).

2 William E. RAPPARD, *L'avènement de la démocratie moderne à Genève*, Genève 1942. Pour l'histoire de cette formule, voir l'ouvrage de A. V. HARTMANN, p. 16, ann. 70.

3 Ulrich BECK, *Die Erfindung des Politischen. Zu einer Theorie reflexiver Modernisierung*, Frankfurt/M. 1993. La discussion amorcée par U. Beck, vient d'être prolongée: Ulrich BECK, Christof LAU (dir.), *Entgrenzung und Entscheidung: Was ist neu an der Theorie reflexiver Modernisierung?*, Frankfurt/M. 2004.

L'historiographie a longtemps négligé le cas de la Suisse, cependant elle a suscité des travaux d'histoire sociale importants, signés Gordon A. Craig<sup>4</sup> et Herbert Lüthy<sup>5</sup>. – Quant à son outillage méthodologique, l'auteur est redevable aux sociologues et politologues, tels que Hannah Arendt et Niklas Luhman. Les jalons de l'histoire genevoise sont bien connus, contrairement à la réaction du Petit Conseil face à la révolution de 1782 et à l'édit de pacification. Les démissions en série rendent la victoire des ›représentants‹ savoureuse, il s'agit toutefois d'une courte victoire. La politique des conseillers est bien ›réflexive‹, mais condamnée à l'échec: faute de consensus politique et à cause de leur désarroi au moment de la violence.

La deuxième partie est consacrée au champ social. Une panoplie de tableaux et de graphiques aidant, V. C. H. étudie les conseillers sous trois aspects: générations, réseaux familiaux et conditions socio-économiques. Nul doute, le conseil de 1740 est beaucoup plus homogène que celui de 1769. Suite aux troubles de 1767, 14 nouveaux conseillers ont été élus, la moitié des places ayant été vacante depuis 1767, bref un Petit Conseil polarisé, tiraillé par les générations. Évidemment la chance sourit aux intrus, la porte de cette institution étant enfin entrouverte ...

Comme si le Petit Conseil n'avait pas été touché par les soubresauts de la politique genevoise des trente années précédentes, celui de 1792 de nouveau ressemble plus à celui de 1762: légèrement rajeuni, il en a les mêmes caractéristiques, quelques vieux conseillers côtoyant les ›jeunes‹ (âge d'entrée de 41 ans). Les révolutionnaires ont alors beau entrer dans le Conseil, ils cartonnent bientôt, écartés par l'administration française.

L'auteur montre, chiffres à l'appui, qu'en dépit de grands bouleversements, les élites genevoises perçoivent néanmoins les continuités tant la connexion des générations (*Generationszusammenhalt*) tend à prévaloir et l'âge des conseillers leur confère la cohérence sociale. En ce qui concerne les membres de la Société économique, jadis célébrée par une historiographie traditionaliste comme un parangon de l'indépendance genevoise, A. V. H. tord le cou à cette légende en prouvant que par rapport à son recrutement, la Société économique ne se distingue guère du Conseil municipal.

Personne ne s'étonnera que le Conseil d'État de 1814 soit peu homogène du point de vue des générations. On voit un groupe de conseillers très âgés (entre 65 et 71 ans) à côté d'une bonne moitié ayant fait leurs galons au temps de l'administration française. Cet antagonisme se trouve amplifié sur le plan de l'expérience générationnelle étant donné que les ›anciens‹ avaient quitté la scène avant 1792. Il aura fallu attendre 1824 pour que le Conseil d'État se présente comme un corps relativement homogène. En fait, la génération, née entre 1768 et 1778, disposait d'un horizon d'expérience commune où les souvenirs de la Révolution furent moins prégnants. L'auteur y discerne un changement fondamental. En même temps, le *cursus honorum* s'établit: désormais la fonction au Conseil d'État exige un préalable, plusieurs années d'expérience au Conseil représentatif.

On peut comparer la situation de 1834 à celle de 1769: chaque fois la crise provoque un renouvellement correspondant à un vieillissement du corps et à une ouverture aux ›outsiders‹. Voilà, à deux moments cruciaux, le corps social agité par des crises politiques et chaque fois la première instance politique de la République oeuvre en vue de ›changer les règles de la politique‹ en accélérant le taux d'échange annuel et en admettant une autre génération. En une période de bouleversements, ces mesures accentuent l'instabilité. L'auteur pense que la continuité générationnelle des ›anciens‹ conseillers, observable jusqu'en 1814, a contribué à produire un arrêt du ›temps social‹. Elle rend également attentif à l'âge des conseillers. Faisant abstraction des ›révolutionnaires‹ et du Tribunal révolutionnaire,

4 Gordon A. CRAIG, Geld und Geist. Zürich im Zeitalter des Liberalismus 1830–1869, Munich 1988.

5 Herbert LÜTHY, La banque protestante en France de la Révocation de l'édit de Nantes à la Révolution, 2 vol., Paris 1959–1961.

l'âge des acteurs politiques genevois se situe en moyenne entre 50 et 60 ans. Être gouverné par des hommes mûrs et expérimentés, voilà une barrière à l'excès. Ce n'est pas le moindre paradoxe de voir la République presque chavirer, rivée à un organe politique, garant de stabilité sur le plan institutionnel.

Étudier les réseaux familiaux, demande, selon Wolfgang Reinhard<sup>6</sup>, de faire la distinction entre quatre niveaux: parenté, nationalité, amitié et patronage. Muée en ontomologue, l'auteur voit le cercle extrêmement restreint de bonnes familles réparties en trois groupes: le haut du pavé est tenu par le réseau soit des familles issues du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, soit des familles très récentes, par contre ce sont les plus anciennes, remontant avant la Réforme, brimées par les Conseils lors de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui profiteront des opportunités dans la deuxième moitié, contrairement aux bourgeois, natifs et habitants. Les moments de rupture comme 1760 et 1792 sont au bénéfice de deux groupes de familles, soit les très anciennes remontant au Moyen Âge, soit les très récentes.

En ce qui concerne le ›capital social‹, concept cher à Pierre Bourdieu<sup>7</sup>, l'échantillon étudié comporte 59 familles. Si 13% ont la chance de dominer le Conseil en y plaçant 3 ou 4 conseillers, 35 familles, soit 59% y figurent avec un conseiller. Le poids des ancêtres est prédominant, sur les 93 conseillers en fonction entre 1760 et 1792, 25, alors un bon quart, sont eux-mêmes fils de conseiller, et à se référer aux petits-fils, on en compte 28 du côté paternel et 19 du côté maternel.

Par rapport aux réseaux familiaux, l'auteur constate un affaiblissement tant du Conseil des CC que du Petit Conseil observable à l'époque prérévolutionnaire sans que de nouveaux réseaux se soient substitués à eux – et même l'entrée de la famille du richissime banquier Thellusson ne peut masquer le fait que les ›constitutionnaires‹ soient en perte de vitesse.

Il est piquant d'apprendre que les ›représentants‹, une fois en exil, imitent la pratique des bonnes familles car ils savent souder leur groupe grâce aussi aux alliances matrimoniales, un atout lors de leur retour sur la scène politique. À cet égard, la composition du Comité des XL est éloquente: le noyau des ›représentants‹ en constitue un petit quart alors que les familles anciennes, notamment du XVII<sup>e</sup> siècle, y dominent avec les nouveaux bourgeois, par contre le pourcentage de ›natifs‹ et d'›habitants‹ est négligeable. En fin de compte, les acteurs révolutionnaires sont les perdants.

Sur le plan du personnel politique, une continuité entre époque révolutionnaire et nouveau canton s'établit grâce à la prédominance des anciens acteurs. C'est après 1820 que l'on peut de nouveau qualifier les liens sociaux d'homogènes: au-delà des limites démarquées par les partis politiques, les acteurs se rapprochent sur le plan des familles, ce qui fait que les nouveaux acteurs politiques, tels que les industriels ou artisans, se heurtent à un front. Par conséquent, le réseau familial change de fonction: au lieu de déterminer une orientation politique elle sert plutôt d'indicateur que la personne en question fait partie du champ politique.

La grande nouveauté de cette étude est de mettre en lumière le rôle des femmes des conseillers. On constate que leur apport est tout sauf négligeable; dans deux cas, elles sur-ent, moyennant leur dot, propulser leur mari au rang d'anciennes familles. Cette conjonction de dot et de ›capital social‹ constitue un des ressorts de l'ascension sociale dans une ville patricienne comme Genève. En France, par contre, la femme noble est doublement défavorisée par la législation: empêchée de transférer son titre aux mains de son époux, elle doit, de surcroît, se défaire de son titre lors du mariage.

6 Wolfgang REINHARD, *Freunde und Kreaturen. »Verflechtung« als Konzept zur Erforschung historischer Führungsgruppen. Römische Oligarchie 1600*, Munich 1979.

7 Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris 1979.

En abordant la situation socio-économique des conseillers genevois, l'auteur emploie des critères établis par Pierre Bourdieu qui distingue trois types de capital: économique, culturel et social. Quant au rôle de l'argent, A. C. H. affirme, ce qui est à l'honneur de l'institution, qu'en dépit de la prégnance du ›capital‹, le groupe de conseillers ne fut jamais inféodé à une profession (avocats et notaires) ni à un groupe particulier (commerce et banque). C'est dire que par rapport au clan des familles les plus riches, l'institution a su préserver son autonomie. Sur le plan de la représentation des professions au sein des élites politiques genevoises, le tableau se présente en ondes correspondant aux soubresauts de la politique genevoise. En période de stabilité les juristes dominent, les changements sont plutôt favorables aux marchands, dans une moindre mesure aux artisans et aux intellectuels, notamment dans l'administration française. L'injection de sang nouveau permet un recentrage de l'institution, sans toutefois inciter les ›nouveaux‹ à adopter des options radicales. La seule exception à la règle est fournie par la Révolution genevoise: des représentants de la fabrique passent à l'acte pour faire exécuter d'anciens politiciens<sup>8</sup>. Cet intermède sanguinaire est rapidement gommé par l'administration française qui mise sur les notables, en France comme ailleurs.

La fortune des conseillers a la particularité d'évoluer en osmose avec la conjoncture européenne. Elle augmente considérablement jusqu'à 1792, moment d'une chute vertigineuse, mais elle reprend le rythme général à partir de l'occupation française pour bénéficier, après 1814, de l'envol général. Les capitalistes genevois furent frappés par la dépression, pire, par la disparition des rentes viagères du trésor français. Et les révolutionnaires ont encore actionné le levier des impôts en vue de verrouiller le retour des ›aristocrates‹ au pouvoir. La prise du pouvoir par les Français diminue non seulement la pression sur les richesses mais les émigrés se voient aussi sollicités de rentrer. À cette période, le comportement de certains ›nouveaux‹ magistrats est non dénué d'ambiguïté. D'une part ils parviennent à s'assimiler aux anciennes élites, d'autre part la gestion de leur fortune privée s'éloigne du moule genevois. Car, contrairement à leurs collègues d'ancienne souche dont la fortune se composait essentiellement de capitaux (obligations, rentes), les ›nouveaux‹ préfèrent investir dans la propriété foncière.

Sur le plan professionnel, une autre division s'annonce dès l'Ancien Régime. Le Petit Conseil tend à devenir exclusif, une institution réunissant hommes de lois, négoce et banque en écartant la fabrique, bref un prodrome de la Révolution de 1792. Quelle est la situation matérielle des deux corps? Le Petit Conseil est carrément riche, miroir du capitalisme genevois, alors que les membres du Conseil des CC bénéficient d'une aisance certaine sans être exceptionnellement riche. Si l'honneur d'être promu conseiller rejaillit sur toute la famille, il n'est pas moins vrai que dans bien des cas l'indemnité touchée par un conseiller s'avère insuffisante pour subvenir à son train de vie. Il s'agit là d'un dilemme récurrent de l'ancien régime, par exemple à la cour de Vienne<sup>9</sup>.

Selon l'historiographie longtemps dominante à Genève, la Société économique était taxée d'îlot de résistance à l'intérieur de l'administration française. Preuves à l'appui, l'auteur montre qu'il n'en est rien. Sur le plan sociologique, ses membres ne se distinguent alors guère des autres corps. L'administration française, désireuse de constituer une élite loyale et soumise, la ›notabilité‹, peine à appliquer à Genève les critères français, en imposant ici le modèle de propriétaire terrien. À défaut, elle doit se contenter de ›capitalistes‹.

Les conseillers de cette période ont atteint un niveau de fortune bien supérieure à la période révolutionnaire. Les conseillers du XIX<sup>e</sup> siècle sont largement gagnants, en effet ils

8 Voir Eric GOLAY, *Quand le peuple devint roi. Mouvement populaire, politique et révolution à Genève de 1789 à 1794*, Genève 2001. Les événements y sont présentés dans une perspective révolutionnaire.

9 Christine LEBEAU, *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, Paris 1996, p. 66, 71.

arrivent à s'intégrer dans le tissu de la bonne société, les strates supérieures de la population genevoise, et l'échec des artisans, notamment dans la fabrique, s'explique par l'absence d'appuis institutionnels.

La situation matérielle des conseillers du nouveau canton est difficile à reconstituer étant donné que la source principale, l'impôt, fait défaut. L'auteur y est arrivé par le biais de recoupements. Résultat neuf et étonnant: la fortune de ce groupe se recompose, la majorité fait alors partie des propriétaires terriens. En outre, l'écart entre les fortunes s'est alors considérablement creusé, de 1:360. Et de nouveau le groupe se replie sur lui-même. Le conflit qui couve ici, prépare une autre révolution; artisans et fabricants, 35% de la population, figurent au Conseil représentatif avec 10% et sont dépourvus de représentation au Conseil d'État.

Dans la troisième partie, l'auteur s'apprête à décrire le style de vie de ce groupe, mais également son impact sur l'action politique et sociale des conseillers. Sont passés en revue les lieux de domicile et scrutés les modes vestimentaires, cet ensemble que Pierre Bourdieu a qualifié d'«habitus». Curieusement, le nombre de chaises fournit un indice de sociabilité. Chez le moins fortuné, Ami de Chapeaurouge, on en dénombre 19, chez Thellusson 81, dont 29 au salon, et, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'intellectuel François Vernes est au palmarès avec 136. En ce qui concerne la mode vestimentaire, une tenue en gris-noir est de rigueur, seule la chemise a droit à l'extravagance (39% des dépenses vestimentaires). Pour un conseiller, une bibliothèque personnelle est incontournable, à la fois source d'information et capital symbolique, mais seules deux collections de livres dénotent le bibliophile.

L'étude sociale des conseillers genevois serait incomplète sans un chapitre sur les femmes. Par bonheur, elles font plus que d'apporter du capital à leur cher époux, au vrai, elles occupent une place stratégique. Peu de différences, en principe, dans le train de vie de Monsieur et de Madame. Malgré un échantillon restreint (six veuves de conseillers), on peut conclure à une certaine uniformité: 50 à 60% de leur fortune sont constitués par les habits, apanage de leur richesse, mais la sociabilité joue aussi un grand rôle dans leur vie. Le livre de raison de Sara de Tournes-Lullin permet de chiffrer un budget. Elle dispose de 1400 florins comme argent de poche, somme coquette comparée à l'indemnité d'un conseiller d'État qui touche 2000 florins par an. Le budget de Sara est, bon an, mal an, pour 60% investi dans la couture, du reste c'est le tissu qui rend la robe chère et non le travail, mais il n'est pas laminé par la dépression, puisque Sara est en mesure de maintenir son style de vie faste: robes grises et noires, «diablotins», pertes au jeu, aumônes. L'auteur conclut ici à «la capacité considérable de résistance» du groupe social en faisant perdurer son style de vie au moment où les structures politiques de l'ancien régime s'écroulent.

Années de vaches grasses en raison de la spéculation et de vaches maigres au moment de la Révolution (1792–1798). Si les anciens conseillers peuvent alors vivre comme auparavant, cela se fait au prix de restrictions notables, personnel restreint, café aboli. L'habitat des conseillers en place durant la période de 1792 à 1814 suit la courbe générale, néanmoins il est moins fastueux que celui de leurs prédécesseurs. Sur le plan des curiosités intellectuelles, on remarque une continuité alors que la mode vestimentaire dénote une adaptation. Quant au lieu du domicile, une tendance à la polarisation est perceptible: les uns, les «anciennes» familles tendent à se regrouper dans la vieille ville, notamment dans la ville haute, les autres, les «révolutionnaires», vivent dans un habitat dispersé ou dans les faubourgs. Par ailleurs, le regroupement des élites dans un quartier ou le long d'une rue se remarque aussi ailleurs en Europe<sup>10</sup>.

10 François-Joseph RIGGIU, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1997, p. 235. Même à Paris, on constate une concentration dans trois quartiers: Mathieu MARRAUD, *La noblesse de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 2000, p. 106–118.

Ayant cueilli un bouquet d'«ego-documents» l'auteur est en mesure de dévoiler un autre pan de la vie de ce groupe. Malheureusement, ici aussi, «représentants» et «révolutionnaires» sont aux grands absents. Ce qui assure finalement la pérennité des élites durant cette période trouble, ce sont les «Sociétés du Dimanche». Véritables chevilles-ouvrières, elles contribuent à reproduire l'homogénéité du groupe. La force des «Sociétés» est, selon A. V. H., de véhiculer, au delà de la famille nucléaire, des valeurs libérales servant de matrice d'identification culturelle, dans un cercle restreint et exclusif. L'auteur comble ici une lacune de la recherche<sup>11</sup>. La vie associative à Genève, une chasse gardée masculine, est canalisée par le préfet, cependant les différentes «Sociétés» y échappent. Elles maintiennent leur caractère exclusif, mais s'adaptent bien, paraît-il, aux exigences de la société moderne en s'ouvrant aux sciences. D'autres continuités sont à relever, le rôle primordial attribué à l'éducation et les farces à l'époque napoléonienne (!).

Depuis 1814, les conseillers oeuvrent dans un esprit d'harmonie sociale, notion déjà mise en relief par Irène Hermann<sup>12</sup>. Pour illustrer le fonctionnement du «temps social», le travail s'appuie sur le journal du conseiller Jean-Louis Le Fort, tenu entre 1832 et 1840. Fréquentant assidûment les associations, il préfère les «Sociétés» et se découvre une vocation pour la Société de bienfaisance.

L'auteur ouvre de multiples pistes sur les élites genevoises. Certaines évidences sont confirmées par le domaine bâti: l'époque choisie est aussi celle de l'essor des maisons de campagne. Le lecteur mis en appétit reste sur sa faim en ce qui concerne la vie à la campagne, en particulier les loisirs des conseillers. N'oublions pas qu'en France, des villes provinciales telles que Dijon et Aix-en-Provence somnolent lors des vacances parlementaires. Si cette étude suscite beaucoup de curiosités, il y a néanmoins un regret. Parmi les nombreux paramètres appliqués ici, celui du religieux fait défaut. Et pourtant, durant ce petit siècle, le calvinisme passe du déisme, répandu dans la bonne société, au mouvement du Réveil. À défaut de référence, n'est-il pas réducteur de parler d'«idées libérales de bienfaisance» (p. 546)?

Les deux premières parties de l'ouvrage, techniques, sont d'une lecture ardue, tandis que la reconstitution du «monde» des conseillers, gageons-le, risque d'inspirer le romancier<sup>13</sup>. A. V. H., réticente à comparer la République à de situations analogues, se prive de la possibilité de répondre à une question aisée à comprendre: quel est le modèle que les élites genevoises ont voulu suivre, la noblesse française, la gentry anglaise ou le patriciat helvétique? L'apparat critique qui clôt le volume, est très précieux: sources, bibliographie, table des tableaux et table onomastique, cette dernière, en 35 pages, servira de «Gotha» genevois. Bref, une analyse aussi solide que stimulante, et son caractère de thèse au sens propre, ne devrait-il pas inciter l'Hexagone à acculturer la théorie d'une politique réflexive?

Dieter GEMBICKI, Le Lignon

11 Emile ERNE, *Die schweizerischen Sozietäten. Lexikalische Darstellung der Reformgesellschaften des 18. Jahrhunderts in der Schweiz*, Zürich 1988. Curieusement, Erne (p. 324) ne mentionne que la Société pour l'instruction religieuse de la jeunesse (1736–1850).

12 Irène HERMANN, *Genève entre République et Canton. Vicissitudes d'une intégration nationale. La cité face à son incorporation dans la Confédération, (1814–1846)*, Genève, Québec 2003. L'auteur a pu intégrer les résultats de ce travail dans son analyse.

13 Jacques CHESSEX, *Le rêve de Voltaire. Récit*, Paris 1995. Ce texte se situe entre fiction et reconstitution historique.